

Plan d'action ministériel
pour la valorisation
du français

**Un nivellement
par le bas,
commentent
les profs**

pages 2-3-4

la force des mots

pour travailler et vivre en français

Mars 2002

Numéro neuf



ENCOCHES ET RAINURES

A
CONTROLE POUR ROULEAU
D'ALIMENTATION



Le français
chez Kruger LaSalle

**Quand voyagent
les beaux mots**

pages 8-9

Un nivellement par le bas, commentent les profs

Jean-Sébastien Marsan *

Le premier des quatre cours obligatoires de français au cégep est affligé d'un taux d'échec oscillant entre 20 et 30 pour cent. Sans l'appui des professeurs, le ministère de l'Éducation offrira aux collèges ce qu'il croit LE remède à l'échec : diviser le cours 101 en deux voies. Le nouveau profil sera destiné aux élèves les plus faibles en français, avec davantage de rédaction que de littérature. Les étudiants satisfaisant aux exigences en français du cours 101 suivront le cours régulier d'analyse littéraire d'œuvres françaises.

Stratégie pour augmenter le taux de réussite, affirme le ministère. Pensée magique, répliquent les professeurs.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) constatait, en février 2001, que les diplômés du secondaire, souvent trop faibles en français, frappent un mur à leur arrivée au niveau collégial.

Dans l'ensemble, les recommandations de la CEEC ont été bien accueillies par les professeurs de français. Notamment, que le cours de mise à niveau offert aux diplômés du secondaire particulièrement faibles en français passe de 45 à 60 heures — ce cours de rattrapage devant être suivi avant les quatre cours de français obligatoires.

La quasi-majorité des départements de français s'est cependant opposée à une recommandation en particulier : ajouter une seconde voie dite « de rédaction » au cours 101. Mais ce n'était qu'une recommandation...

En décembre 2001, dans un « plan d'action pour la valorisation du français, langue d'enseignement » intitulé *Lire, écrire, communiquer... réussir !*, le ministère de l'Éducation (sous le règne de François Legault) retenait la recommandation de la CEEC sur les deux voies d'entrée au cours 101. Ainsi, les

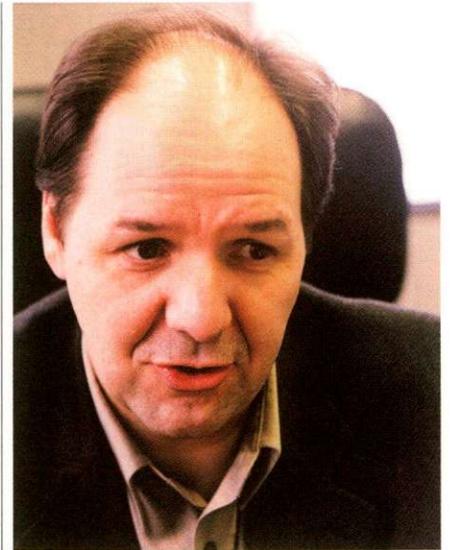
collèges qui le désirent pourront offrir le cours dès septembre prochain. Le milieu professoral proteste de plus belle.

Affaiblir la formation générale

De 20 à 30 pour cent des étudiants échouent le premier cours. Encore faut-il déterminer pourquoi. Lacunes au secondaire ? Faible responsabilisation des étudiants ? Travail rémunéré qui rogne le temps consacré aux études ? Dévalorisation de la littérature ? Mauvaise adaptation au cégep ? Toutes ces réponses ?

« Ce que le ministère propose, ce n'est pas une réponse à cette question, c'est tout de suite une décision », déplore Claude Lizé, président du Comité des enseignants et enseignantes de français (un organisme consultatif auprès du ministère).

La deuxième voie contredit l'essence même de l'enseignement général. « Normalement, l'apprentissage de la langue devrait être acquis à la fin du secondaire, rappelle Pierre Patry, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). Au collégial, les cours de



Pierre Patry, président de la FNEEQ-CSN

français sont des cours de français et littérature, dans une perspective d'approfondissement de la culture générale. Si on remplace, pour une partie des étudiants et étudiantes, le premier cours de français, qui est un cours de littérature, par un cours d'écriture, on affaiblit la formation générale de ces jeunes-là. »

Autre absurdité : les professeurs devront faire du rattrapage avec les étudiants de la voie dite « de rédaction », mais sans ressources additionnelles. En effet, le nombre d'heures d'enseignement et les objectifs en littérature demeurent les mêmes pour les deux voies du cours 101.

« Quand ils vont arriver au deuxième cours, les élèves n'auront pas eu la même formation que les premiers. Quand est-ce que la mise à niveau va s'effectuer ? On ne le sait pas », dénonce Monique LaRue, professeure au cégep Édouard-Montpetit (et auteure : son

en rédaction des étudiants en difficulté, ce serait acceptable parce que ça ne biaiserait pas la mission première du cours », estime Serge Drouin, professeur de français au collège de l'Outaouais.

Fait à noter, le ministère n'a pas révélé les critères sur la base desquels les étudiants seront acheminés vers la deuxième voie. Les séparer de ceux qui suivent le cours de mise à niveau

seur doit y donner une heure supplémentaire, appelée « l'heure exquise » !

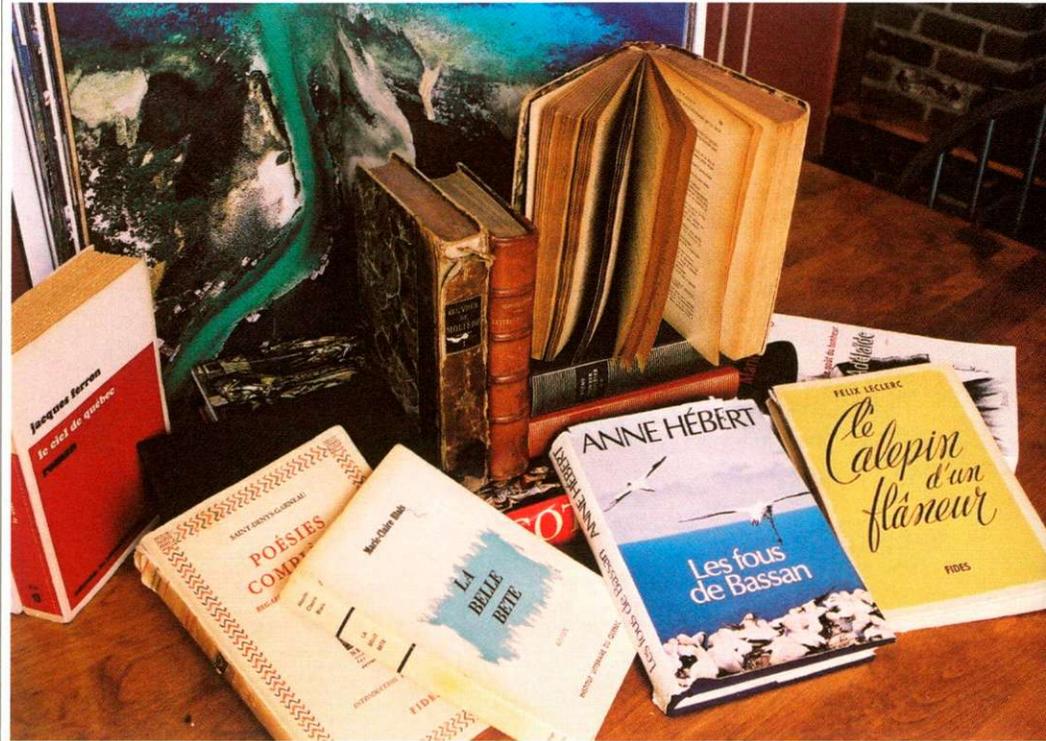
- Professeurs, syndicats et instances académiques proposent aussi de :
- mieux préparer les élèves du secondaire aux études collégiales ;
- réformer l'épreuve de français de 5^e secondaire ;
- cesser de normaliser les notes au secondaire ;



Monique LaRue,
enseignante, cégep Édouard-Montpetit

dernier roman, *La Gloire de Cassiodore*, met d'ailleurs en scène un professeur de littérature au collégial). La deuxième voie créera donc « deux poids, deux mesures », redoute Monique LaRue.

« Si le gouvernement nous disait que le cours sera bonifié d'une heure par semaine pour améliorer les compétences



ne peut s'expliquer que par la volonté d'accroître le taux de « diplomation » sans dépenser davantage — un étudiant inscrit au cours de mise à niveau voit sa scolarité allongée d'une session, ce qui coûte évidemment plus cher à l'État.

Solutions de rechange

Les collègues n'ont pas attendu les dernières statistiques sur les taux d'échec pour tenter d'y remédier.

Quelques collègues ont expérimenté le jumelage du cours de mise à niveau avec le cours 101. Les étudiants peuvent aussi s'inscrire volontairement au centre d'aide en français de leur collège. Le cégep Édouard-Montpetit possède un centre d'aide en littérature ; chaque profes-

- perfectionner l'orientation scolaire ;
- raffermir la méthodologie du travail des étudiants ;
- diminuer la tâche des enseignants et le nombre d'étudiants par classe.

« On devrait augmenter les ressources pour qu'il y ait de l'aide aux jeunes, mais ça devrait se faire en sus des quatre cours de littérature et non en remplacement du premier de ceux-là », insiste Pierre Patry.

En août 2002, les cégeps accueillent la première cohorte de diplômés lettrés du secondaire depuis des lustres. Ces jeunes, formés selon les principes de la réforme adoptée il y a cinq ans, auront bénéficié d'un programme de lecture d'au moins quatre volumes par



Serge Drouin,
enseignant, collège de l'Outaouais

année pendant cinq ans. « À l'heure actuelle, on reçoit des étudiants qui n'ont jamais lu un seul livre, souligne Claude Lizé. Cette formation au secondaire va porter ses fruits. Alors pourquoi ne pas attendre de voir ce qui va arriver ? »

Une question de pédagogie

Professeur de français au cégep régional de Lanaudière, Louis Cornellier a proposé, dans les pages du quotidien *Le Devoir* (édition du 11 février), une piste de solution plus pédagogique : revoir le corpus du cours. Plutôt que de privilégier la littérature française, qui provoquerait chez l'étudiant un « déficit de sens », l'enseignement de la littérature québécoise pourrait « briser l'indifférence d'une jeunesse québécoise en quête d'identité ».



Louis Cornellier, enseignant, cégep régional de Lanaudière

photo Le Devoir

En entrevue pour *La force des mots*, Louis Cornellier précise : « Les étudiants éprouvent quelques difficultés en français. Quand on leur fait lire des textes comme ceux de Ronsard ou de Rabelais, dans une langue d'autant plus difficile qu'elle est ancienne, j'ai peur que ce soit contre-productif. Ce serait plus facile de créer de l'enthousiasme en enseignant d'abord la littérature québécoise parce qu'elle est la leur. Ils s'investiraient plus facilement. »

Monique LaRue s'oppose à l'idée de Louis Cornellier, mais elle concède que le premier cours mérite d'être repensé. « C'est une méthode d'analyse d'extraits de textes littéraires, très pointilleuse. Le taux d'échec est peut-être dû au fait que ce n'est pas la chose la plus passionnante qu'on puisse faire. On pourrait demander aux élèves d'écrire des essais, par exemple. Dans le cours d'analyse littéraire, les élèves n'ont absolument pas le droit de s'exprimer, c'est très technique. »

Les cégeps peuvent remanier le corpus sans demander de permission. Depuis 1995, le collège de Maisonneuve consacre le premier cours de français à la littérature québécoise, tout en respectant le programme du ministère. « Le collège est le seul à le faire au Québec », confirme Nathalie Béland, coordonnatrice du département de français du collège de Maisonneuve.

L'ordre des cours est modifiable, aussi. « Sur 45 collèges publics, il doit y en avoir une dizaine qui font le quatrième cours en première session », avance Claude Lizé. Ce cours, sur la littérature et la culture contemporaines, comporte beaucoup d'éléments de communication.

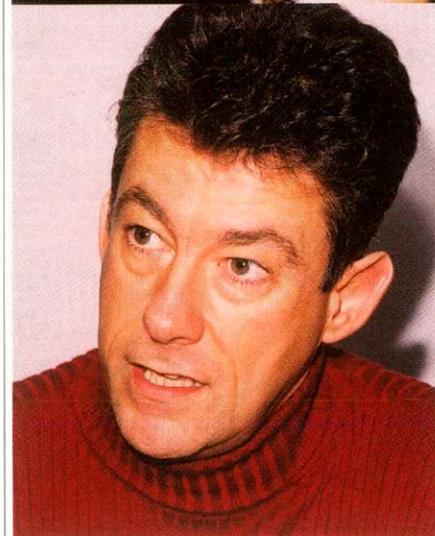
« Le cours 101 est très lourd, mais les échecs en première session, c'est une question d'adaptation à la vie collégiale, remarque le professeur Serge Drouin. Au cours 102, les étudiants qui sont entrés au cégep comme on entre au centre commercial sont partis : ce n'était pas leur place. Ceux qui sont restés et qui ont un projet de vie vont mettre de l'énergie pour réussir. Le taux d'échec baisse à 10-15 pour cent. »

Zéro pour la consultation

La deuxième voie au cours 101 n'a été expérimentée nulle part. Elle ne vise qu'à accroître la réussite sans ressources supplémentaires. Les enseignants, qui conservent un mauvais souvenir de l'imposition de la réforme de français en 1994, déplorent l'absence de consultations.

« Il faut que les enseignants de français fassent connaître leur position et nous sommes prêts à les appuyer dans cette bataille-là », assure Pierre Patry.

* Jean-Sébastien Marsan est journaliste pigiste et membre de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) affiliée à la FNC-CSN.



Cinq continents à lire

D'Afrique, des Antilles, des Caraïbes et d'ailleurs, ils écrivent et s'expriment en français. Ils souhaitent notamment partager leur culture, leur expérience et leur histoire pour rapprocher les femmes et les hommes de toutes origines qui construisent notre pays.

Ces écrivains francophones contribuent indéniablement à façonner l'identité du Québec. Pour être publiés, ils peuvent désormais compter sur les *Éditions les 5 Continents*, une maison fondée en 1996 et née des cendres des *Éditions Aquarius*.



Bara Mbengue

Bara Mbengue

Figure bien connue du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, Bara Mbengue est un éducateur physique et un syndicaliste d'origine sénégalaise à l'emploi du Centre hospitalier Rivière-des-Prairies. Il participe à l'aventure *les 5 Continents* depuis ses premiers balbutiements.

« Pour toutes sortes de motifs et de raisons techniques, les éditeurs refusaient les œuvres d'auteurs africains ou antillais. Nous étions quelques amis réunis autour de Paul F. Brown, le directeur général de notre maison d'édition. On s'est dit que ce ne serait pas une mauvaise chose de s'essayer dans l'édition pour publier des œuvres inconnues. C'est ainsi que les 5 Continents ont vu le jour », se rappelle Bara Mbengue.

« La chose n'est pas facile mais nous sommes tous animés par le désir de ne pas vivre en ghetto, de partager », ajoute-t-il.

Une quarantaine d'ouvrages

Cinq ans plus tard, les *Éditions les 5 Continents* ont publié une quarantaine d'ouvrages. Ceux-ci nous révèlent, entre autres, *Ces canadiens oubliés* (les esclaves), ces *Inventeurs et Héros Noirs* qui ont laissé un héritage universel, les horreurs du colonialisme en Afrique et la façon dont les colons ont utilisé les ethnies les unes contre les autres (*L'odyssée d'un tirailleur*).

Le catalogue des *5 Continents* comprend aussi des essais sur *L'aventure de l'amiante*, *Les organisations de solidarité avec le Chili*, *Le Changement en panne au Congo/Zaire*, des romans et des livres de référence.

En plus des auteurs d'Afrique, des Antilles et des Caraïbes, la maison d'édition ouvre maintenant ses portes à des auteurs d'autres pays, dont la Roumanie et le Québec.

Un métier courageux

Un animateur bien connu d'une émission de radio soulignait avec raison l'autre jour le courage de cet écrivain québécois majeur qu'est Victor Lévy Beaulieu, car il fait aussi œuvre d'éditeur. Il lui semblait que très peu de gens osaient se lancer dans l'aventure de l'édition, ici, au Québec. Son compliment sied très bien également à l'équipe des *5 Continents*, il me semble.

Michel Crête

Éditions les 5 Continents
4869, rue Jarry Est, bureau 205
Saint-Léonard (Québec)
H1R 1Y1
Tél : (514) 327-2422
Télécopieur : (514) 327-2262
publications@edit5continentslivres.com

l'invité

Faut-il être cadre pour bien s'exprimer ?

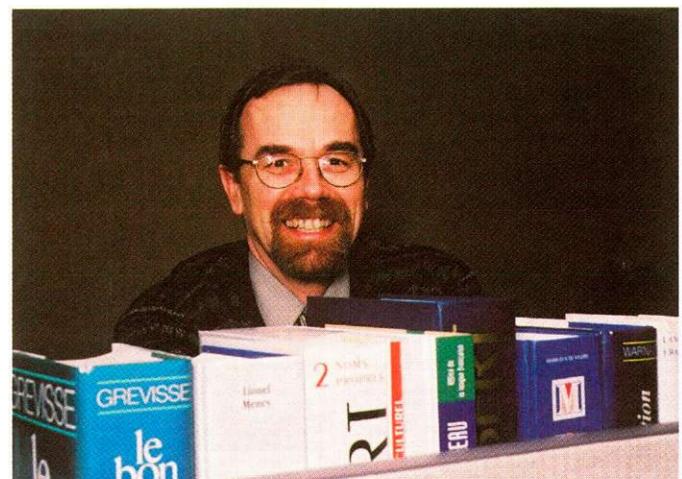
Je proteste toujours lorsqu'on associe spontanément le bon parler au statut de professionnel ou aux postes de commande. L'amour du français n'a rien à voir avec le niveau hiérarchique.

Au début de ma carrière, j'occupais un poste de traducteur agréé chez un fabricant d'appareils électroménagers bien connu. À titre de président du comité de francisation, je devais enseigner aux employés de l'usine les termes français correspondant aux pièces qu'ils assemblaient. Il faut dire qu'en cette fin des années 1970, la terminologie anglaise était la norme dans les entreprises de fabrication. La première fois que j'ai prié les ouvriers de la chaîne de montage des réfrigérateurs de remplacer les *cantilever shelves* par des clayettes en porte-à-faux, j'ai eu droit à un accueil glacial, c'est le cas de le dire... Après tout, je demandais à des travailleurs, dont certains avaient plus de 20 ans d'expérience, d'adopter un nouveau vocabulaire technique. En outre, j'étais bien forcé d'admettre que cette terminologie était parfois rébarbative, même pour un spécialiste de la langue.

J'ai donc décidé d'aborder avec humour l'épineux problème de la francisation des noms de pièces. Une ou deux fois par mois, je présentais à mes collègues de l'usine une liste des nouveaux termes français que nous devons assimiler. Bien sûr, nous rigolions à la lecture des noms les plus bizarres. En fait, plus les nouveaux termes étaient extravagants, plus il était facile pour nous de les retenir ! D'ailleurs, certains employés les utilisaient constamment, pour le simple plaisir de s'en moquer. Petit à petit, les termes français, même les plus farfelus, ont fini par supplanter les termes anglais. En trois ans à peine, avec la complicité des gens de l'usine, j'ai francisé des dizaines de catalogues de pièces de réfrigérateur, de cuisinière et de lave-vaisselle.

Et pendant ce temps, certains de nos patrons francophones parlaient anglais entre eux ! Autre temps, autres mœurs...

Guy Bertrand
conseiller linguistique
de la Radio française de Radio-Canada



Travailler en français, être soigné en anglais : des droits opposés ?

Claude Giguère*

« Une longue bataille » : c'est l'expression utilisée par Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), pour qualifier la lutte menée depuis six ans par des syndiqués du secteur de la santé et des services sociaux afin que cesse un affichage jugé abusif de postes auxquels sont rattachés des exigences de bilinguisme. Sur l'Île de Montréal, les besoins des communautés anglophones desservies par certains CLSC auraient manifestement été mal évalués, ce qui condamne des candidats unilingues francophones à attendre sur les listes de rappel, parfois pendant de longues années.

« Le problème est de trouver un juste équilibre entre le droit de travailler en français et le droit de recevoir des soins en anglais, résume Arthur Sandborn. Cependant, cela ne se fera pas " en criant ciseaux " et il va falloir que les personnes concernées, au gouvernement, dans les régies régionales et les directions d'établissements, acceptent que les syndicats soient impliqués plus à fond dans la préparation des programmes d'accès aux soins en anglais », ajoute-t-il. Le président du CCMM, qui rassemble 80 000 syndiqué-es dans la grande région de Montréal, dont près de la moitié dans la santé et les services sociaux, fait valoir que les employés possèdent une expertise non négligeable pour évaluer les besoins.

Une situation qui perdure

Les représentants syndicaux de divers établissements confirment que des postes bilingues continuent d'être affichés alors que ce n'est pas toujours justifié. Dans un cas, la direction d'un CLSC desservant un territoire où la clientèle anglophone représentait un pourcentage minime de la population s'est obstinée à afficher de

trop nombreux postes bilingues. Des arbitrages ont souvent donné raison aux syndicats qui contestaient. Recours à la facilité, réflexe conditionné, désir de voir être démantelée l'équipe volante (CLSC-Pivot) desservant les anglophones de l'Est de l'Île : de nombreuses hypothèses sont avancées pour expliquer les motivations des administrateurs « délinquants ».

Gisèle Gagné, présidente du Syndicat des employés du CLSC-CHSLD de Rosemont, et Jocelyn Guillemette, qui occupe la même fonction au syndicat du CLSC Mercier Est-Anjou, affirment tous

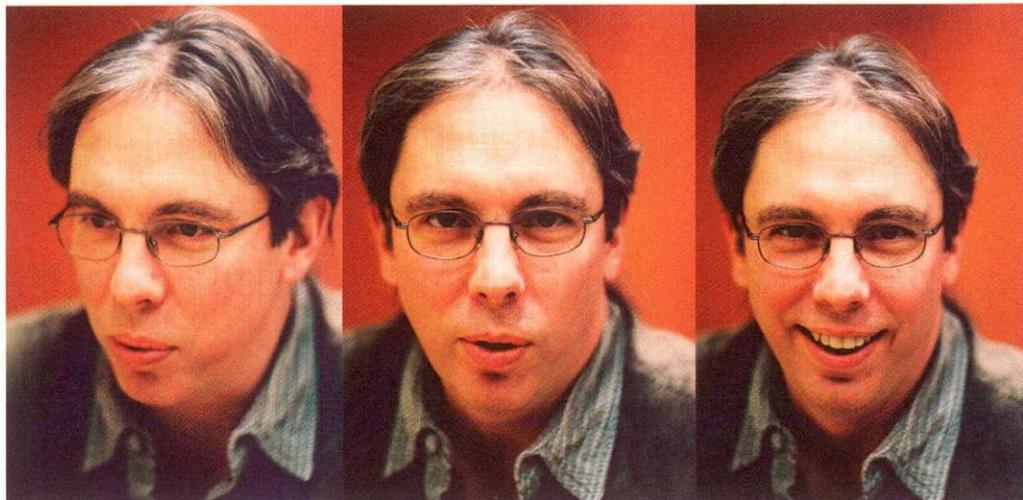
deux que des postes bilingues continuent d'être affichés par leur direction respective alors que ce n'est pas toujours nécessaire. Quelques dossiers sont en voie de passer en arbitrage dans le cas de Mercier Est-Anjou, où l'on s'encourage en pensant aux succès que d'autres ont connus en empruntant la même voie.

Cadre de référence : mise à jour reportée

Le gouvernement provincial procède présentement à la mise à jour de son cadre de référence pour l'accès aux soins en anglais. L'exercice devait être complété en janvier, mais la démission en bloc d'un comité dont faisait partie Arthur Sandborn et le remaniement ministériel auraient retardé cette mise à jour. Quant à Arthur Sandborn, il dit fonder peu d'espoir sur les initiatives du gouvernement. « On les a vus identifier des problèmes là où il n'y en a pas, en Abitibi par exemple, et fermer

les yeux là où il y en a. Ils sont à côté de la track et leur façon d'évaluer les besoins des clientèles anglophones à certains endroits est tout simplement cavalière et inappropriée. »

C'est sur ce cadre de référence que les régies régionales et directions d'établissements se basent pour établir leurs propres plans d'accès aux services en anglais, mais il semble impossible de savoir à quand l'adoption de la nouvelle version a été repoussée. « Les travaux suivent leur cours », s'est contentée de commenter une responsable du cabinet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Quand il a participé au comité conseil du gouvernement, Arthur Sandborn dit avoir eu à certains moments l'impression de se retrouver dans « une tentative de réchauffer le chaudron linguistique ». Les membres du comité n'ont pas voulu entrer dans ce jeu. Il estime que le ministère fait encore fausse route et se désole à



Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain

« On les a vus identifier des problèmes là où il n'y en a pas, en Abitibi, par exemple, et fermer les yeux là où il y en a. »

— Arthur Sandborn

l'idée que quelques directives administratives émises en haut lieu suffiraient à régulariser toute la situation.

Démanteler le CLSC-Pivot ?

Nombreux sont ceux qui craignent l'intention de certains administrateurs de la régie et de CLSC de démanteler le CLSC-Pivot, une équipe volante de professionnels anglophones venant appuyer sept établissements de l'Est de Mont-



Jocelyn Guillemette, président du Syndicat des employés du CLSC Mercier Est-Anjou

réal pour les services d'accueil psychosociaux en anglais. Malgré que ce programme ait été reconduit jusqu'en 2005, des administrateurs de CLSC tenteraient de rapatrier les sommes qu'ils y versent avec l'idée illusoire d'offrir ensuite dans leur établissement ces services en anglais. Jocelyn Guillemette donne l'exemple de groupes d'entraide et de formation sur la violence qui visitent les écoles : « Ce service offert par le CLSC-Pivot ne pourra plus l'être si les ressources humaines et budgétaires de l'équipe sont dispersées dans plusieurs établissements. Or c'est apprécié, pourquoi le défaire ? » Gisèle Gagné acquiesce : « C'est un service qui plaît à la population, et nous prenons clairement position pour son maintien. » Parmi la trentaine de CLSC montréalais, six offrent présentement tous leurs services dans les deux langues, 12 offrent la plupart d'entre eux et 11 quelques-uns seulement, parmi lesquels cer-



Gisèle Gagné, présidente du Syndicat des employés du CLSC-CHSLD de Rosemont

tains bénéficient du programme pivot.

Des inquiétudes

Bien que son syndicat ait remporté des victoires à la pièce dans ce dossier, Gisèle Gagné craint de voir d'ici cinq ans des offres bilingues être affichées « mur à mur » : « À force d'exiger le bilinguisme, ça deviendra la norme car les postes

de remplacement aussi devront être bilingues. » Le syndicat qu'elle préside et la direction du CLSC-CHSLD de Rosemont, après s'être frottés lors d'une tentative de rédaction d'un plan d'action relatif à l'accès aux soins en anglais (la direction voulait que 10 des 32 postes des services psychosociaux soient bilingues) ont convenu d'un moratoire sur l'affichage en attendant l'orientation du gouvernement.

Du côté des pistes de solution ébauchées, les intervenants sondés se sont montrés favorables au rétablissement de programmes de formation linguistique en milieu de travail, lesquels auraient l'avantage de permettre à certains employés ayant déjà une bonne base d'anglais d'atteindre un niveau supérieur.

* Claude Giguère est journaliste indépendant.

PANSER EN ~~FRANÇAIS~~ ^{anglais}



Le français chez Kruger LaSalle

Quand voyagent les beaux mots

Lucie Laurin

Encoche, rainure, feuillard, onduleuse, onglet, soufflerie : ces mots, reliés à la machinerie et aux opérations d'une usine d'emballage en carton, mots doux aux yeux et à l'oreille, sont le fruit d'un long mûrissement déclenché chez Kruger LaSalle par l'adoption de la Charte de la langue française et soutenu par la vigilance syndicale.

On croit rêver. Tous les facteurs d'anglicisation sont réunis dans ce secteur industriel : machines — nouvelles comme anciennes —, instructions, mises en garde, logiciels, vocabulaire pour désigner les opérations et les outils, transmis d'une génération de travailleurs à l'autre. Et pourtant... une courte visite chez Kruger, au département des presses, un coup d'œil aux écrans, aux machines, aux directives, des bribes de conversation, quelques minutes d'une session de formation : c'est bien du français qu'on entend et qu'on lit, et du beau !

Cela ne s'est pas fait tout seul. Quelques tableaux de commande dans une salle de contrôle affichaient déjà des instructions françaises au moment de l'achat. Mais c'est à peu près tout. Ailleurs, la majorité des machines ont été livrées avec des étiquettes anglaises. On n'en voit plus de trace aujourd'hui : des étiquettes françaises les recouvrent. Et en plastique résistant, s'il vous plaît !

Vigie syndicale

« C'est passé dans les habitudes, explique Jonathan Robert, responsable syndical de la francisation. *Lorsqu'une nouvelle machine arrive, on fait aussitôt une recherche pour trouver le vocabulaire français qui convient aux travailleurs. Parce que si on veut qu'il soit adopté et qu'il finisse par remplacer le vocabulaire*



C'est avec enthousiasme que Jonathan Robert, 26 ans, a accepté la responsabilité de la francisation, avec celles de la santé-sécurité, du journal syndical et de délégué du département des presses : « *Même si je suis bilingue, je tiens à travailler dans ma langue. Et*

c'est important que les nouveaux apprennent en français et que les mots veuillent dire la même chose pour tout le monde. »

anglais, on ne peut pas choisir des mots extravagants. Ensuite on commande les étiquettes. »

C'est le syndicat CSN, affilié à la FTFP, qui veille aujourd'hui au maintien et à la qualité du français dans le milieu de travail. D'ailleurs, Jonathan Robert se retrouve parfois seul représentant de Kruger LaSalle lorsque Kruger inc. réunit toutes ses entreprises à son siège social pour faire le point sur la francisation. L'employeur ne s'oppose pas aux initiatives syndicales, accepte de libérer au besoin le responsable à la francisation et accède volontiers aux demandes d'achat ou de traduction qui lui sont acheminées. Ainsi la plupart des logiciels sont français et les parties des logiciels anglais utilisées par les travailleurs ont été traduites sur place. De même, des tableaux unilingues anglais aidant

à dépister les causes d'imperfection de l'impression des couleurs ont été « convertis » en français.

Le p'tit coup de pouce de la loi 101

Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Jean Royal est arrivé chez Kruger dans les années 1960, au moment où l'entreprise se nommait Kruger Pulp and Paper Ltd. « *À l'époque, plusieurs dirigeants de la compagnie étaient unilingues anglais et les feuilles de commande étaient en anglais seulement, se rappelle-t-il. Mais le syndicat rédigeait quand même les rap-*



ports et les feuilles de commande en français et réclamait que les communications écrites se fassent en français. La loi 101 est venue nous donner raison. »

C'est dans la foulée de la loi 101 que l'entreprise, en quête de son certificat de francisation, confia au représentant syndical le mandat de trouver la traduction française du vocabulaire de l'usine. Aujourd'hui, toute la direction de Kruger LaSalle est francophone et s'assure même que les travailleurs anglophones nouvellement embauchés soient bilingues.

Au-delà de l'écrit

Mais écrire les mots justes ne suffit pas. Il faut aussi les utiliser, les faire voyager. C'est le virage de la formation continue pris en 1995 par Kruger qui est venu donner au vocabulaire français l'occasion de prendre racine. Afin d'uniformiser les méthodes de travail et de trans-

mettre aux nouveaux employés les connaissances et l'expérience acquises au sein de l'entreprise au fil des années, un plan a été adopté, qui prévoyait la formation de formateurs à l'interne ainsi que la conception et la rédaction de manuels de cours.

Avec l'aide de Chantal Trépanier, du Service d'intervention sur mesure du Collège de Shawinigan, Jean Royal, opérateur et aujourd'hui formateur à temps plein, a contribué à rédiger ces manuels que les travailleurs ont été invités à valider : « On y trouve les trucs du métier, explique-t-il. C'est l'expérience des gars qui est écrite là. C'est l'héritage que nous laissons aux jeunes, qui vont l'enrichir. »

C'est en écrivant que s'est imposée la nécessité d'utiliser les mots justes. « Pourquoi ne pas faire un lexique avec tous les termes correspondants ? », a suggéré Chantal Trépanier. Ce qui fut fait.

La relève est là

Une fois les manuels rédigés, restait à donner la formation. « Il fallait bien qu'on s'exprime correctement, pour être à la hauteur de nos outils de formation ! », dit Jean Royal en riant. Il y eut d'abord une certaine gêne de part et d'autre, rapidement surmontée grâce à la convivialité et à l'humour. Quelques années ont passé, la formation s'est poursuivie et le vocabulaire français, lentement, s'est incrusté dans les habitudes quotidiennes. Aujourd'hui, l'encoche a remplacé la slot, la rainure le score, la matrice d'acier le diecut, l'onduleuse le corrugator, le feillard la strap, le rabat la flap, etc.

« C'est plus facile pour les jeunes. Ils apprennent vite, ils veulent tout savoir. Parfois même, ils nous reprennent. Et c'est très bien comme ça. Demain, ils auront à nous remplacer et ils seront prêts. Et ils auront le feu sacré, comme nous », conclut Jean Royal.



Un mot en forme de trou

Qui aurait pensé que le mot *majeure* pouvait changer le cours d'une ou de plusieurs vies ? Qui eût prédit que d'ardents défenseurs des droits fondamentaux pourraient, sur la base de ce seul mot, plaider pour leurs clients le droit d'être exemptés de l'apprentissage de la langue française, véritable malédiction s'il en est une ? Certainement pas le législateur québécois qui, dans sa générosité, a prévu, à l'article 73,2 de la Charte de la langue française, l'accès à l'école anglaise aux enfants dont la mère ou le père est citoyen canadien et qui ont reçu un enseignement primaire ou secondaire au Canada, *pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire ou secondaire reçu au Canada*.

Il n'en fallait pas plus à M^e Brent Tyler et autres Julius Grey pour faire dire à la loi qu'un enfant ayant étudié dans une école anglaise non subventionnée durant le premier mois — et pourquoi pas le premier jour ou la première heure ? — de sa première année a reçu la majeure partie de son enseignement en anglais. Et réclamer que le reste de son anglicisation se fasse dans une école publique, aux frais des contribuables québécois.

L.L.

Des mots, des phrases et de la capture du sens

Sujet, verbe et complément, répétait la maîtresse Larose, dans la petite école du rang Bord-de-l'eau, où nous apprenions à construire des phrases. À les déconstruire aussi, pour en comprendre le fonctionnement. Cela s'appelait l'analyse, un exercice laborieux, mais qui plus tard, allait nous permettre de naviguer à vue entre les prépositions, conjonctions, adjectifs, attributs, épithètes, coordonnées, subordonnées, incidentes, incisives, et autres infinies subtilités de la syntaxe que seuls les grammairiens de métier peuvent prétendre maîtriser complètement, et qui servent de repères aux praticiens de l'écriture.

Allez les enfants, insistait-elle en corrigeant l'analyse, assimilez bien la mécanique des phrases, et grâce à elle, vous pourrez, un jour, dompter tous les mots du dictionnaire, les mettre à votre main, les agencer pour en faire des bouquets de sens à offrir à vos semblables. Comme si elle avait voulu nous prémunir contre l'appauvrissement du langage entraîné par la marchandisation progressive des rapports sociaux, laquelle se satisfait amplement des mots de la publicité et dont la phrase la plus longue semble être : « *Un billet de loterie avec ça ?* » Comme si elle avait prévu que la base minimale qu'elle enseignait pouvait demeurer, en maints carrefours de la société, la phrase minimale régissant la communication à partir d'un vocabulaire minimal.

Qu'est-ce qu'une phrase, sinon

un état d'âme, une pensée fugace qu'on essaie de cerner, une émotion qui cherche à s'exprimer, une douleur à moitié exposée, un plaisir, une colère, un désespoir ou son contraire, un savoir à partager, un relais de civilisation. Et l'on voudrait que ce magma de sentiments s'exprimât en trois ou quatre mots suivant les codes simplistes du langage marchand ? Impossible ! Car alors, toute écriture, toute parole finirait par ressembler au discours du président Bush sur l'état de l'Union. Il n'y aurait plus de littérature, plus de poésie, plus de transmission d'humanité. Sujet, verbe et complément, fort bien, mais c'est un point de départ, non un point d'arrivée. C'est comme tenir les mains d'un enfant qui fait ses premiers pas, en sachant que plus tard, il pourra jouer au *foot* dans la cour de l'école, et améliorer son jeu en observant celui des plus grands. C'est comme enseigner la gamme à de futurs musiciens.

Il y a des phrases d'un seul mot, si denses de sens, pourtant, que les autres mots sont sous-entendus. Il y a aussi des phrases qui courent sur une ou plusieurs pages, qui empruntent des chemins de traverse, qui font des boucles à n'en plus finir, qui reviennent inopinément sur le chemin principal avant de s'élancer de nouveau dans d'autres circonvolutions qui nous entraînent dans des recoins insoupçonnés de notre propre entendement, des phrases qui nous emportent dans le

doux pays des rêves, batifolant comme un papillon sur la prairie, ou qui roulent comme un torrent gonflé par la pluie, entraînant le limon déposé par les non-dits antérieurs, des phrases qui se bousculent dans un cours impétueux et qui se calmeront, enfin, dans les tranquilles méandres du sens révélé, nous laissant éblouis d'une richesse nouvelle.

Prétendre qu'une phrase doive absolument être courte pour être comprise, c'est ne pas croire en l'intelligence d'autrui, c'est méconnaître les immenses possibilités du langage, à vrai dire infinies, pour exprimer une infinité d'idées, décrire une infinité de situations, traduire une infinité de sentiments, par l'infinité des chemins qui mènent aux autres. Pour être comprise, une phrase n'a pas à être ni courte ni longue, elle a à être bien structurée, comme une solide charpente capable de retenir le sens, cette petite bête si difficile à capturer dans les mots.

Guy Ferland



UN MOT vaut mille images

Journaliste à la radio : un métier périlleux

Aussi bien, d'entrée, me lancer des fleurs : je travaille pour le plus difficile des médias. À la radio, nous ne donnons à nos auditeurs qu'une seule chance de comprendre ce qui vient d'arriver. Après trente-sept secondes de lecture, la nouvelle vous est livrée et vous devez l'avoir comprise. Cela exige de nous, les journalistes de la radio, que nous soyons clairs, les plus précis et les plus imagés de la profession.

Nous devons tous les jours décrire des réalités, étrangères à presque tous nos auditeurs, dans des termes qui leur sont familiers. Dans cet exercice, nous livrons un combat quasi quotidien à nos grands cousins : les Français.

Dans le scandale Enron, une agence du Congrès a entrepris une action en justice contre la Maison Blanche pour obtenir certains documents. Le General Accounting Office (GAO) devient, pour l'Agence France Presse (AFP), une sorte de « Cour des comptes américaine ». Pas évident quand on habite le Québec. L'Office de la langue française propose « agence comptable ». C'est mieux, mais comprend-on davantage de quoi il est question ? Ici, il est plus important de présenter le rôle de cette agence que de traduire fidèlement. Avec le « Bureau du vérificateur général », tout s'éclaire.

Dans d'autres occasions, les efforts pour rendre la nouvelle familière vont trop loin. Au procès d'un présumé terroriste à New York, j'ai le plaisir de ne pas entendre « l'Attorney général John

Ahscroft », comme ils l'écrivent en France. Mais pour parler du procureur, le reporter dira « la Couronne ». Il a fallu lui rappeler que les États-Unis étaient nés dans la guerre pour permettre à des citoyens enfin libres de boire du thé sans payer de tribut à la Couronne britannique. Bel effort, mauvais siècle.

Je mène aussi une campagne personnelle contre le « politiquement correct », surtout dans nos informations. Les promoteurs de ce mouvement, toujours bien intentionnés, ne réussissent le plus souvent qu'à tuer les images et à aseptiser le langage. Je ne citerai pas d'exemples. Après m'être donné des fleurs en début de chronique, je ne voudrais pas recevoir le pot.

L'heure de tombée est le plus grand péril des journalistes. Les reporters ont parfois si peu de temps pour rédiger leur topo et le faire parvenir au studio qu'ils ne réalisent que trop tard ce qu'ils ont dit. Quand les travaux de la Commission parlementaire sur l'union civile ont pris fin, le ministre de la Justice a annoncé qu'il recommanderait au cabinet de permettre aux couples homosexuels d'adopter. Les auditeurs ont eu droit à deux néologismes : les co-pères et les co-mères. Attention au commérage.

Yvon Laporte, trésorier de la Fédération nationale des communications, occupe les fonctions de chef de pupitre (un anglicisme) à la radio

en français vivre De jolis noms pour nos petits lutins

Tout en préparant un nid chaud et douillet pour leurs petits lutins, les bâtisseurs de garderies cherchaient fébrilement un nom digne de ces lieux destinés à recevoir une clientèle qui, pour menue qu'elle était, n'en avait pas moins le mérite de grandir vaillamment chaque jour. Ils se dirent peut-être que la langue française avait oublié d'inventer des mots sachant traduire à la fois la fraîcheur et le merveilleux de ce petit monde. Sans doute se sont-ils alors écriés : « Qu'à cela ne tienne, nous les inventerons ! » D'où les gardelunes et les marmousets, l'enfanterelle et la sourithèque, sans compter l'éléphant bleu, le gentil camélia, la bottine filante...

Lucie Laurin



Dictée

Soulignez le bon mot dans la parenthèse

Chère Loulou,

Pour répondre à ta question, les manipulateurs que j'ai (vu, vus) sévir n'avaient pas (tout, tous) la même dangerosité. Les problèmes que tu m'as (dit, dits) avoir (eu, eus) avec ton collègue ressemblent à ceux que nous avons (demandé, demandés) à une psychologue de résoudre dans notre équipe. Nous avons (à faire, affaire, affaires), nous a-t-elle (informé, informés), à une manipulatrice professionnelle, virulente, de l'espèce redoutable qui sème la discorde autour d'elle, qui se fait (fort, forte) de briser des organisations, des familles, des milieux de travail.

À ces habiles séducteurs, à ces fins psychologues, les faiblesses d'autrui ne (seraient, sauraient) (échapper, échappé, échappées). Aussi épient-ils les conversations, rapportent-ils les potins qu'ils ont (entendu, entendus) raconter sur leur entourage. Leur curiosité est sans (fond, fonds) : contrôler les autres est le but de leur existence.

Tu parles des amis que tu as (vu, vus) se (détournés, détourner) de toi sans que tu (saves, saches) pourquoi ? Ne t'en (étonne, étonnes) pas. C'est là l'œuvre d'un mani-

pulateur, à qui le bonheur et la sérénité des autres fait (envi, envie). Ces amis étaient sans doute (fort, forts) crédules.

Les manipulateurs n'aiment rien (t'en, tant) que le pouvoir. Ils se tiennent (prêts, près) de ceux qui l'exercent et s'emploient à (leur, leurs) faire poser les gestes qui seraient (leur, leurs, leurres), n'était la grande lâcheté qui les (caractérise, caractérisent). Ces gestes ont pour objectif de nuire à ceux qu'ils voudraient voir (écrasés, écraser) tant ils les jalourent. Dissimulés derrière les dirigeants qu'ils ont (manipulé, manipulés), ils verront leurs bas sentiments (assouvis, assouvir) sans se trouver (soupçonnés, soupçonner).

Ma chère Loulou, des histoires comme celle-là, nous en avons déjà (vécu, vécues). Et chaque fois, la même conclusion (fut, fût) (notre, nôtre) : rien ne (serre, sert) de vouloir changer un manipulateur. Mieux (vaux, vaut) se protéger de sa méchanceté en (sans, s'en) tenant le plus loin possible. Car quand tu en as un comme ami, point (n'es, n'est, n'aies) besoin d'ennemi...

Exercice

Corrigez

1. La cantaloup est un fruit délicieux avec de la crème fouettée.
2. Il était si essoufflé qu'il est allé choir dans les chrysanthèmes.
3. Rédiger résolument un texte comprenant de graves fautes, faire expres pour mal écrire *carrousel*, c'est incensé, voir dangeureux.
4. Mais c'est un exercice qui rassasira les amants de la langue française.
5. Trois suissesses en vacances au Québec ont été enchanter.
6. Elles ont entré dans deux cents huit boutiques !
7. C'est du moins ce qu'elles ont dit au quincailler du coin, à sa brue et à deux touristes Nipons qu'elles ont croisés au centre ville.

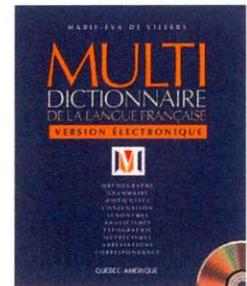
Enfin, le *Multi* sur cédérom !

MARIE-ÉVA DE VILLIERS

TOUTE LA RICHESSE DE LA TROISIÈME ÉDITION DU *MULTI*

DES MILLIERS D'AJOUTS SPÉCIFIQUES À LA VERSION ÉLECTRONIQUE

- 4500 conjugaisons complètes
- 2000 prononciations difficiles sonorisées
- 1000 illustrations en couleurs
- 120 tableaux grammaticaux
- Modes de navigation multiples (mode dictionnaire, mode recherche, mode tableaux)
- Accès direct à partir de Microsoft Word® 97 et 2000

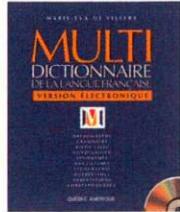


www.quebec-amerique.com

Notre concours

Participez à notre concours !

Trouvez la solution à nos mots croisés et courez la chance de gagner le cédérom du *Multidictionnaire* publié par les Éditions Québec/Amérique. Vous y trouverez des milliers d'ajouts spécifiques à la version électronique :



- 4500 conjugaisons complètes
- 2000 prononciations difficiles sonorisées
- 1000 illustrations en couleurs
- 120 tableaux grammaticaux
- Modes de navigation multiples (mode dictionnaire, mode recherche, mode tableaux)
- Accès direct à partir de Microsoft Word® 97 et 2000

Trois moyens de nous joindre :

- *La force des mots*
Information-CSN
1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
- télécopieur : (514) 598-2089
- courriel : lucie.laurin@csn.qc.ca

Le nom du gagnant ou de la gagnante sera tiré au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 30 avril 2002. La réponse au concours sera publiée dans le numéro subséquent de *Nouvelles CSN*.

La gagnante du numéro 8

Félicitations à Madame Astrid Mignault, de Sainte-Agathe-des-Monts, qui a gagné le cédérom du *Visuel*. Et merci à nos nombreux participants et participantes.

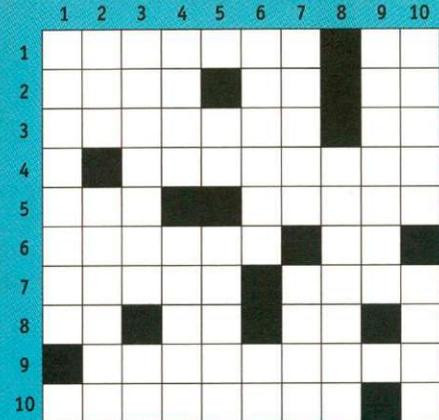
Corrigé de l'exercice

- 1- Le cantaloup est un fruit délicieux avec de la crème fouettée.
- 2- Il était si essouffé qu'il est allé choir dans les chrysanthèmes.
- 3- Rédiger résolument un texte comprenant de graves fautes, faire exprès pour mal écrire *carrousel*, c'est insensé, voire dangereux.
- 4- Mais c'est un exercice qui rassasiera les amants de la langue française.
- 5- Trois Suissesses en vacances au Québec ont été enchantées.
- 6- Elles sont entrées dans deux cent huit boutiques !
- 7- C'est du moins ce qu'elles ont dit au quincaillier du coin, à sa bru et à deux touristes nippons qu'elles ont croisés au centre-ville.

Solution des mots croisés du numéro 8

AB	AC	BC
1. Grève.	1. Grief.	18. PBS.
2. Rot.	6. Rodrigue.	20. Rhum.
3. Ide.	8. Été.	22. Ami.
4. Er.	9. Ah.	24. Souci.
5. Fi.	10. Corriveau.	27. Eu.
7. Garis.	12. Emploi.	28. René.
10. Club.	15. Leu.	30. Ave.
11. 00.	16. Sou.	32. On.
13. ML.	21. Musées.	33. Membres.
		36. Seaux.
		38. Arasée.
		40. Erre.
		41. Bleuets.

Mots croisés



Horizontalement

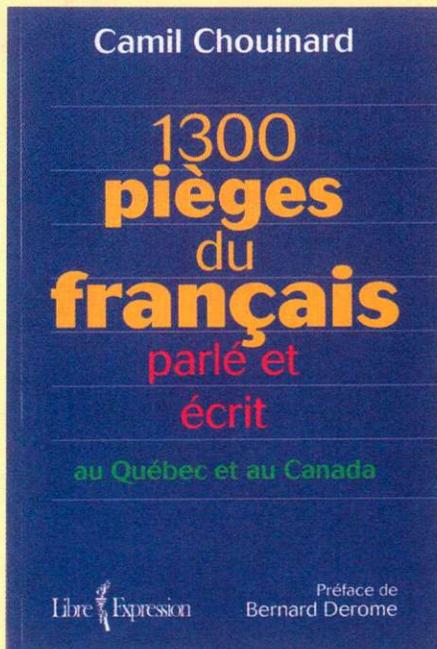
1. Ancien président de la CSN — Symbole chimique.
2. Habitation — Abréviation — Cité.
3. Elle peut étonnamment varier d'une personne à une autre — Mesure.
4. Ensemble d'objets fragiles.
5. Conspua — Aisôpos.
6. Conductrice — Toi.
7. Manchon mobile — Oiseau.
8. Note — Nous — Aluminium.
9. Discutera avec l'employeur.
10. Données.

Verticalement

1. Ancien président de la CSN.
2. Cri — Elles protègent les travailleurs.
3. C'est la santé ! — Existes.
4. Appelle — Discours qui fait du bien.
5. Infinitif — Résiliation d'un bail.
6. Ne rassasie pas les plus gourmands — Démonstratif.
7. Vieilles — Fruit.
8. Os.
9. On les admire au printemps.

Corrigé de la dictée

notre, sert, vaut, s'en, n'est
écraser, manipulés, assouvis, soupçonnés, vécu, fut,
étonne, envie, fort, tant, près, leur, leurs, caractérisé,
ratent, échapper, entendu, fond, vus, détourner, saches,
vus, tous, dit, eus, demandé, affaire, informés, fort, sau-



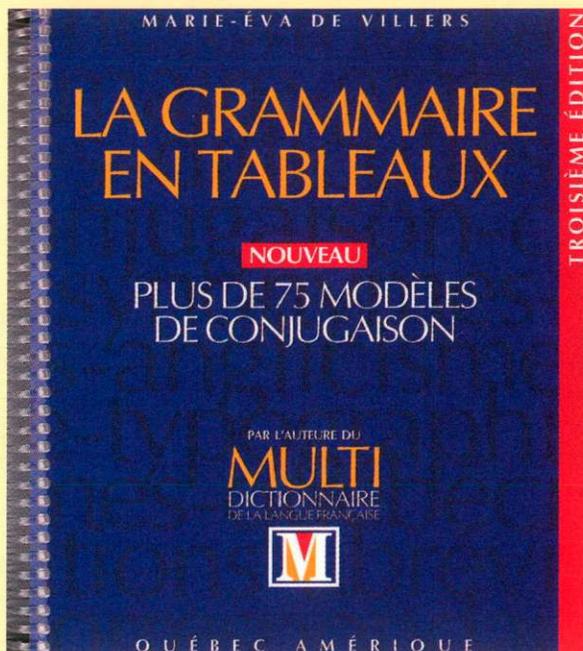
Pour éviter les pièges

Êtes-vous de ceux qui utilisent les expressions *virage en U*, *se mériter un prix*, *se pratiquer*, *aviseur légal*, *centre d'achats*, *blanc de mémoire*, *dépendant de*, *prendre sa pension*, *en tout et partout*, *partir un commerce* ? Alors il vous faut le livre de Camil Chouinard : *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*.

Chaque chapitre de ce « dépanneur de la langue » regroupe les pièges par ordre alphabétique. En tout, l'ouvrage passe en revue 1300 termes et expressions qui sont autant d'écueils d'ordre de la terminologie, de la grammaire ou de la prononciation pour lesquels Camil Chouinard propose une solution. Ce guide se veut un complément aux dictionnaires traditionnels. Il recèle d'ailleurs des renseignements souvent absents des dictionnaires.

L'auteur, qui fut conseiller linguistique pendant 20 ans à Radio-Canada, se plaît à dire que son guide est plus facile à consulter qu'un dictionnaire.

Camil Chouinard,
1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,
Montréal, Libre Expression, 336 p.



De Villers récidive

Il fallait y penser. Un outil des plus utiles, préparé par Marie-Éva de Villers, auteure du *Multidictionnaire de la langue française*. Une grammaire en tableaux, qui donne accès rapidement aux notions fondamentales de la grammaire, mais aussi aux règles de la ponctuation, de la typographie et aux écueils les plus fréquents de l'orthographe. Facile à consulter, de format pratique, l'ouvrage explique les différentes notions dans une langue simple et les illustre d'exemples tirés de notre réalité.

On y trouve également 75 modèles de conjugaison, suivis d'un dictionnaire des verbes qui répertorie dans l'ordre alphabétique la majorité des verbes de la langue française et renvoie aux 75 modèles de conjugaison. Impossible ensuite de mal conjuguer !

Marie-Éva de Villers,
La grammaire en tableaux, Montréal, Québec Amérique, 292 p.

Rectificatif

Dans le dernier numéro de *La force des mots*, à la page 2, 3^e colonne, premier paragraphe, il faudrait lire :

« Les premiers essais de programmes d'alphabétisation en entreprise par les commissions scolaires n'avaient pas fonctionné, sans doute à cause de l'approche trop scolaire qui avait été adoptée. Depuis, les commissions scolaires ont procédé à des ajustements qui ont conduit au succès. Chez Barry Callebaut, la collaboration avec la commission scolaire et Mme Perreault a été concluante. »



Faudrait-il des mesures coercitives pour imposer le français dans les milieux de travail ?

Louise Turgeon
Syndicat des employés
de la Ville de L'Assomption :

Oui, je crois que notre langue a besoin d'être protégée. Au Québec, c'est en français que ça se passe. À Montréal, en particulier, il faudrait accroître la vigilance et en refaire une ville francophone. On n'est pas en Ontario ! S'il faut des mesures coercitives pour y arriver, je suis d'accord.

Chez nous, à L'Assomption, nous n'avons pas ce problème. Tout est francophone. Nous ne constatons jamais d'infraction à la loi 101. C'est un petit patelin et tout le monde est sensibilisé. Je pense que ça réagirait si quelqu'un tentait d'imposer de l'anglais.

Mario Cournoyer
Syndicat des travailleurs
d'Alstom Canada Power Inc. :

Oui, il faudrait des mesures coercitives pour que le français prenne sa place dans les milieux de travail. Chez nous, on a francisé nos données dans le système informatique, mais le logiciel est anglais. Ce n'est pas normal. On devrait pouvoir travailler en français.

On a un comité de francisation, mais il est perdu dans le désert et il sèche, je pense : il ne s'est pas réuni depuis plusieurs années...

L'OLF ? Il ne se pointe jamais. J'aimerais bien ça, moi, qu'il vienne faire un tour par ici.

Josée Perron
Syndicat des travailleuses et travailleurs
de Vidéotron Télécom :

Oh oui, il faudrait des mesures coercitives, surtout chez nous ! Nous préparons des demandes pour installer le câble, des lettres à des intervenants comme Bell, Hydro-Québec. Même si nous avons tous les outils nécessaires, aucune surveillance de la qualité du français n'est effectuée. Nous utilisons des termes très techniques, certains en anglais. Et apparemment, personne ne se préoccupe de vérifier que la correspondance est rédigée dans un bon français. Je pense que ça devrait être contrôlé.

Écrivez-nous !

Écrivez-nous pour nous livrer vos impressions et suggestions ou pour réagir à ce que disent les autres lecteurs et lectrices.

Faites parvenir votre lettre à

La force des mots, Information-CSN,

1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec)

H2K 4M5 ou par courrier Internet à : lucie.laurin@csn.qc.ca

Denis Marcoux
Syndicat des cols bleus de Gatineau :

Des moyens coercitifs ? Je ne vois pas du tout ce que ça donnerait. Dans une question comme celle-là, je crois que les moyens incitatifs produisent beaucoup plus de résultats. Les programmes de francisation de l'Office de la langue, c'était coercitif mais ça n'a jamais fonctionné. C'est du bidon, totalement. Je crois davantage à la pression exercée par les pairs, par le milieu. Bien entendu, il faut un encadrement législatif mais ce n'est pas sur cela qu'il faut compter en premier lieu. Le français au travail, ce n'est pas comme l'école qui doit être obligatoirement française pour les nouveaux arrivants, comme c'est le cas actuellement.

**LA LANGUE,
C'EST... CAPITAL
ET NOUS DEVONS
Y PORTER...
INTÉRÊT**



Caisse d'économie Desjardins
des travailleuses
et travailleurs (Québec)

1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
(514) 598-2122

155, boul. Charest Est, bur. 500
Québec (Québec) G1K 3G6
(418) 647-1527

Dix mots pour créer

La Francofête a six ans. C'est le nom choisi par l'Office de la langue française et ses partenaires des secteurs public et privé pour désigner les célébrations entourant la Semaine du français et de la francophonie qui se tient toujours autour du 20 mars, Journée internationale de la francophonie. Cette année, c'est sur le thème *Dix mots pour créer* que nous sommes invités à francofêter du 16 au 24 mars.

Choisis pour leur remarquable puissance expressive, ces dix mots : *arbre, curiosité, horizon, lumière, magique, mémoire, regard, rythme, sourire* et *tendre* serviront de toile de fond aux activités organisées à cette occasion. Ces mots devraient inspirer des textes, des poèmes, des chansons et des jeux reflétant la fierté et le bonheur d'être francophone. La comédienne Sophie Faucher sera porte-parole de la Francofête. Au programme : galas, remises de prix, conférences, concours, jeux linguistiques, dictées publiques, etc.

Pour en savoir plus sur le déroulement de la fête, connaître les différentes activités dans toutes les régions du Québec ou télécharger le cahier de jeux linguistiques, consultez le site Internet de la Francofête :

www.francofete.qc.ca

Bonne Francofête !

DIX MOTS POUR CRÉER

La Francofête

Mémoire
Magique
LUMIÈRE
sourire
ARBRE
RYTHME
regard
Horizon
Tendre
CURIOSITÉ

Semaine du français et de la francophonie
16 - 24 mars 2002
www.francofete.qc.ca

Office de la langue française
Québec

Avec la participation de :
• Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
• Communication-Québec

la force
des mots

est publié par la CSN

Production :

Information-CSN

Coordination :

Lucie Laurin

Rédaction :

Michel Crête, Guy Ferland, Claude Giguère,
Yvon Laporte, Lucie Laurin, Jean-Sébastien Marsan

Collaboration spéciale :

Guy Bertrand

Conception graphique :

Jean Gladu, Sophie Marcoux

Photographie :

Michel Giroux

Caricature :

Boris

Soutien technique :

Lyne Beauieu

Impression :

Imprimerie Transcontinental inc.

Distribution :

Distribution-CSN

tirage : 24 000 exemplaires

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002